

BENOIT HAMON MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 septembre 2012 N° 111

Benoît HAMON s'est rendu à Vienne dans le cadre du 29^{ème} Congrès international CIRIEC à l'issue duquel il s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat aux finances, Andreas SCHIEDER, et avec le ministre du travail, des affaires sociales et de la protection des consommateurs, M. Rudolf HUNDSTORFER.

Benoît HAMON s'est rendu au 29^{ème} congrès annuel du <u>CIRIEC</u> (Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative), consacré cette année à «l'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général ».

Devant un public d'universitaires, de décideurs publics et de responsables d'entreprises ou d'activités des différents secteurs de l'Economie sociale européenne, Benoît HAMON a rappelé les grandes orientations de son ministère qui, face à la crise profonde du capitalisme financier, offre un modèle de développement pertinent pour favoriser le lien social, lutter contre les inégalités et créer durablement de la valeur. Le ministre a rappelé la volonté politique du Président de la République et du gouvernement de placer l'économie sociale et solidaire au cœur de la stratégie de création d'emploi et de croissance en France. Il a souligné, "la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire, son dynamisme en matière de création d'emplois ou de richesses qui témoignent de sa meilleure résistance à la crise".

Le choix du gouvernement français de soutenir et promouvoir l'économie sociale et solidaire est, selon lui, structurant d'une approche diversifiée de l'économie, soulignant, « qu'il y a besoin de "biodiversité" dans les facteurs de croissance et de cohésion sociale ».

Il a également rappelé que l'Europe peut s'appuyer sur l'Economie sociale et solidaire pour renforcer son modèle social. L'initiative lancée par la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social, incluant les réflexions sur le statut de la mutuelle européenne, doivent pouvoir y contribuer.



Pour le ministre, le Conseil doit également se saisir de ces sujets et un travail intergouvernemental doit être mené en ce sens.

Benoît HAMON a également profité de sa présence à Vienne pour honorer des rencontres bilatérales avec des responsables gouvernementaux autrichiens. A l'occasion d'un entretien avec M. Andreas SCHIEDER, secrétaire d'Etat aux finances, et avec Mme Renate BRAUNER, adjointe au maire et vice-gouverneur de Vienne, il a souligné les convergences de vues qui existent entre l'Autriche et la France sur les principaux enjeux européens.

Le projet de taxe sur les transactions financières à l'échelle européenne a notamment été évoqué, la France et l'Autriche souhaitant conjuguer leurs efforts pour constituer un groupe de pays volontaires aussi large que possible pour rapidement la mettre en œuvre, par une coopération renforcée. Ils ont également convergé sur la nécessité d'une réelle politique de croissance, complément indispensable aux politiques de discipline budgétaire. Ils se sont félicités du renforcement de la supervision bancaire, étape cruciale pour apporter une solution durable à la crise que traverse la zone euro. Dans son domaine ministériel, Benoît HAMON a souhaité que les deux pays partagent leur expérience du secteur bancaire coopératif dans le contexte de la crise financière qui touche l'Europe.

Enfin, rencontrant le ministre fédéral du travail, des affaires sociales et de la protection des consommateurs, M. Rudolf HUNDSTORFER, Benoît HAMON a évoqué la politique en matière d'emploi des jeunes. Il a marqué son intérêt pour l'importance de l'apprentissage en Autriche (40% des jeunes passant par cette voie avant de rentrer dans l'emploi) et pour le dispositif d'orientation scolaire et professionnelle. Par ailleurs, les deux ministres ont échangé sur l'importance de l'inclusion de clauses relatives au développement durable dans les accords internationaux, notamment commerciaux.

Contact presse:

Anne-Sophie de Faucigny - conseillère auprès du Ministre chargée des relations avec la presse (01.53.18.41.04)

anne-sophie.de-faucigny@cabinets.finances.gouv.fr